



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **CONSTRUCTIVE CONNECTIONS SARL**, Anc. à  
Route de la Crétaz 15, 1091 Grandvaux
2. Déclaration de faillite: 21.03.2017
3. Suspension de faillite: 07.04.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.05.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: diverses activités, prestations de service et conseils dans le domaine du commerce et des droits de l'homme; opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières en rapport avec le but précité; prise de participations.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois  
1800 Vevey

03477949

